



Choix régionaliste, Wallonie insulaire – 29 janvier 2012

L'Etat Belgique secoué par le mouvement flamand a commencé à se déstructurer dès les années soixante. L'embryon d'une nouvelle construction étatique se faisait jour. En 1970, la Constitution se dotait d'entités culturelles flamandes et francophones. Ce fut la première réforme de l'Etat et surtout le point de naissance institutionnel de l'Etat fédéral. En août 1980, les Communautés française et flamande sont installées. Ce n'était que le début des transformations.

Hormis la seconde guerre mondiale et la question royale, la Belgique n'a pas connu pire crise de régime que celle dont nous venons de sortir. Est-ce dès lors le moment de reprendre date pour un débat institutionnel à l'heure où la recherche d'une nouvelle croissance implique des efforts économiques et sociaux majeurs ? Electoralement, sans doute qu'il n'est pas porteur, aujourd'hui, de donner cette impression aux

Bruxellois et Wallons que le politique, décidément, n'est jamais sevré de l'« institutionnel ». Et pourtant !

L'accord fédéral enfin conclut entre Flamands et Francophones n'est pas le dernier. Qui pense que la réforme de l'Etat décidée fixe les règles du jeu pour les cinquante prochaines années ? Personne. Les calculettes ont fonctionné et tous savent que les risques liés à la réelle autonomie financière des Francophones se subodorent déjà et se matérialiseront dans moins de dix ans. Les socialistes wallons l'ont bien compris. Dès lors, ils bornent leur chemin de politique institutionnelle. Qui peut leur en vouloir ? Personne. Quelques politiques y réfléchissent depuis plusieurs années avec lucidité et pragmatisme. C'est d'ailleurs plutôt une bonne nouvelle de constater qu'après avoir raté la transformation industrielle, et donc l'avenir économique wallon, ce grand parti démocratique veuille

jouer au visionnaire. Le problème, c'est le choix stratégique que ce parti donne à sa réflexion institutionnelle.

Bien sûr, le fait régional est une réalité en Wallonie. Moins identifié, le fait régional bruxellois semble s'installer peu dans les mentalités, sans doute par manque d'une réelle dynamique politique.

Cependant, ce régionalisme wallon « total » proposé, de l'emploi à l'enseignement¹, rompt radicalement les liens historiques, culturels et économiques entre Francophones de Belgique. En atteste d'ailleurs, sans aucune ambiguïté, certaines réactions de francophones bruxellois. Peu importe, les Wallons fuiraient donc avec bagages et institutions s'imaginant un avenir insulaire...

Mais qu'est-ce que l'économie wallonne sans la Région de Bruxelles-Capitale ? Qu'est-ce que le taux d'emploi wallon sans Bruxelles ? Qu'est-ce que la force francophone face aux futures revendications flamandes si les Francophones de Bruxelles et de Wallonie sont divisés ?

S'il est une nécessité d'ouvrir une voie nouvelle de développement

¹ Déclarations du Ministre Marcourt dans La Libre Belgique du 14 janvier 2012 appelant à une déconstruction de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Le Soir du 24 janvier 2012 appelant à la régionalisation de l'enseignement.

économique en Wallonie, cela ne peut passer que par le renforcement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et donc par une intégration beaucoup plus forte et plus structurée des décisions politiques de l'espace francophone belge. Même s'il est vrai que les Francophones ont dû attendre 9 ans de plus pour garantir une Région bruxelloise - quasi - à part entière, les Flamands ont compris cette évidence de l'identité communautaire dès la réforme institutionnelle de 1980.

Cependant, alors que tous les partis politiques démocratiques francophones ont, en avril 2011 après un travail prospectif important, signés l'acte de naissance de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'orientation socialiste régionaliste (nationaliste ?) fait le choix aujourd'hui d'inscrire le repli wallon comme la priorité phare de son engagement institutionnel. Donc, alors que l'accord fédéral tout récent prévoit la création d'une communauté métropolitaine qui permettra de désenclaver l'essor économique et social bruxellois, les Wallons devraient couper les ponts pour réussir leur développement sur leur seul territoire avant tout autre considération ?

Il ne faut pas se tromper. Ce choix régionaliste est une erreur historique car sa première conséquence est la destruction de l'expansion francophone au sein de l'Etat

fédéral. Que se passera-t-il lors des élections générales (régionales, fédérales et européennes) dans deux ans ? Déjà aujourd'hui certains socialistes bruxellois réagissent aux propos régionalistes wallons en portant leur regard vers la Flandre ! Croire que l'on peut délaissier le lien entre francophones de Bruxelles et la Wallonie sans en pâtir économiquement et socialement est une lourde erreur politique et stratégique. Que feront-ils de la politique de la protection de la jeunesse, de l'audio-visuel, de la mobilité, de la santé et des affaires sociales ? Ces politiques assurant le lien interpersonnel entre Francophones de Belgique.

Tout engagement politique s'affirme et prend forme en ses racines et son objectif initial. Faire croire que cette orientation stratégique n'enlèvera rien à la solidarité entre Francophones de Bruxelles et de Wallonie est un leurre. Là se trouve notre différence.

La nécessité aujourd'hui, ce n'est pas la déconstruction d'un ensemble pour battre en retraite et se recroqueviller sur un territoire mais c'est, au contraire, le rassemblement des forces et des

structures francophones. En élaborant un véritable Plan de Développement Francophone qui intègre, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (et ce aussi dans les matières socio-économiques) la mise en œuvre et le déploiement des axes de croissance entre Bruxelles carrefour européen et Liège, Namur et le Hainaut.

Face au démembrement souhaité par certains, il est plus que temps de rassembler autour du projet francophone belge. De ce destin commun, pour réussir ensemble la transformation économique et sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au-delà d'un régionalisme aveugle et épuisé par les errements de trente années, le sens à donner à cette décennie ne peut être le réflexe du repli territorial. Bien au contraire, il est impératif que le responsable politique propose l'affirmation d'une identité francophone belge commune et partagée. Tout autre choix affaiblira la destinée francophone des Wallons et Bruxellois.

Lucas DUCARME

Pour EnergiesRéformatrices.eu

